

POUR DISTRIBUTION IMMEDIATE

85 % des Néo-Brunswickois appuient la vente de bière et de vin dans les dépanneurs

TORONTO, ONTARIO (Le 22 janvier 2020) : Un récent sondage réalisé auprès des consommateurs a révélé qu'une grande majorité des Néo-Brunswickois adultes sont favorables à la vente de bière et de vin dans les dépanneurs. Parmi tous les participants au sondage, 85 pour cent appuient fortement, appuient ou appuient quelque peu la vente de bière et de vin dans les dépanneurs.

L'étude a été commandée par le Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs et gérée de façon indépendante par Abacus Data. Le sondage a été réalisé à la fin de l'année 2019 auprès de 800 Néo-Brunswickois adultes. Les résultats sont précis à plus ou moins 3,5 pour cent, 19 fois sur 20.

Les participants au sondage étaient répartis de façon à peu près égale entre les adultes identifiés en tant que consommateurs réguliers de boissons alcoolisées et ceux qui étaient des consommateurs occasionnels ou des consommateurs qui ne boivent pas de boissons alcoolisées. L'appui des consommateurs réguliers était de 96 pour cent, tandis que celui des consommateurs occasionnels ou des consommateurs qui ne boivent pas de boissons alcoolisées était de 75 pour cent.

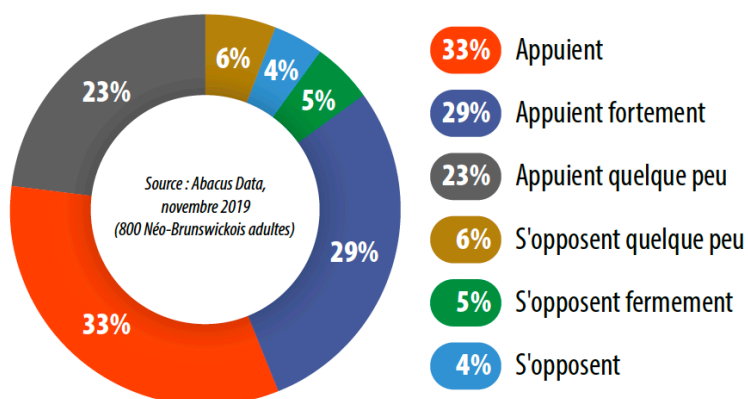
Selon Anne Kothawala, présidente et chef de la direction du Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs, la facilité de faire des achats est un facteur clé qui explique l'appui des Néo-Brunswickois adultes d'élargir les activités de vente au détail de bière et de vin dans les dépanneurs.

« Presque 70 pour cent des participants au sondage estiment qu'il est très important ou assez important de pouvoir acheter de la bière et du vin dans un dépanneur près de chez eux », dit Anne Kothawala. « Et presque 40 pour cent des participants au sondage ont dit qu'ils seraient beaucoup plus susceptibles ou relativement plus susceptibles de faire leurs achats dans un dépanneur local si la bière et le vin y étaient disponibles ».

Anne Kothawala mentionne que les Néo-Brunswickois adultes ont toujours exprimé un appui solide en faveur d'élargir les activités de vente au détail de bière et de vin dans les dépanneurs : « Il s'agit du troisième sondage auprès des consommateurs portant sur le sujet, qui utilise des questions similaires, et rien n'a changé : les Néo-Brunswickois adultes veulent pouvoir faire leurs achats de bière et de vin près de chez eux ».

Le CCID a l'intention de poursuivre sa collaboration avec la Société des alcools du Nouveau-Brunswick et les représentants du gouvernement provincial pour discuter de la question d'élargir les ventes : « Notre industrie préconise depuis longtemps la question d'élargir les activités de vente au détail de bière et de vin dans les dépanneurs. Au Nouveau-Brunswick, il y a des magasins du gouvernement, des magasins de franchise et des épicerie qui vendent de la bière et du vin. Mais les Néo-Brunswickois adultes sont toujours d'avis qu'il faut élargir les activités de vente au détail des dépanneurs ».

Niveau d'appui pour la vente au détail de vin et de bière dans les dépanneurs du Nouveau-Brunswick



Appui des Néo-Brunswickois adultes pour la vente au détail de bière et de vin dans les dépanneurs

	Consommateurs réguliers		Consommateurs occasionnels ou des consommateurs qui ne boivent pas de boissons	
Appuient fermement	42%	96%	17%	75%
Appuient	39%		28%	
Appuient quelque peu	16%		30%	
S'opposent quelque peu	2%	4%	9%	25%
S'opposent	1%		7%	
S'opposent fermement	1%		8%	

À propos du Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs (CCID)

Le Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs est une association nationale qui réunit les détaillants, les distributeurs et les fabricants de l'industrie des dépanneurs du pays. Nous sommes fiers de représenter une industrie qui génère des recettes fiscales de plus de 22 milliards de dollars, qui emploie plus de 230 000 Canadiens et qui s'avère être commode pour les collectivités d'un océan à l'autre. Notre mission est de défendre les intérêts de l'industrie des dépanneurs par l'entremise de plaidoyer et de sensibilisation efficaces auprès des parties prenantes et des décideurs politiques. Pour toute information supplémentaire, veuillez visiter le site <https://convenienceindustry.ca/>.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :

Anne Kothawala, présidente et chef de la direction du Conseil canadien de l'industrie des dépanneurs, par téléphone au 1 647 242-3560 ou par courriel à l'adresse akothawala@convenienceindustry.ca.